

Bulletin d'Informations Municipales de VERCHENY

Numéro 20

Février 2011



Direction de la publication : F. MONGE, S. PRATS, M. F. QUELVEN, J.L. ODDON, P. AUBEL

Conception : N. ARNAUD

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public

Lundi de 10 h à 17 h 30 – Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h 45 à 12 h

☎ 04 75 21 73 47 - 📠 04 75 21 38 45 - ✉ communedevercheny@wanadoo.fr

Site internet : www.vercheny.fr

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------------------------|---------|
| Le Mot du Maire | Page 3 |
| Finances | Page 4 |
| Travaux réalisés | Page 5 |
| Vie scolaire | Page 6 |
| ↳ Ecole Antoine Barnave | |
| Répartition effectif | |
| Le spectacle de Noël | |
| Gourmandises de Noël | |
| Solutions pour la Terre | |
| Cantine scolaire | |
| USEP – Loisirs à l'école | |
| Un lieu couvert pour les activités sportives | |
| Festival Est-Ouest | |
| ↳ Ecole de la Fondation Robert Ardouvin | |
| Vie associative | Page 12 |
| ↳ Comité des Fêtes | |
| ↳ Lire pour grandir | |
| ↳ Activités danses | |
| ↳ Roda de Angola | |
| ↳ Judo Club | |
| ↳ Atelier percussion rythmique | |
| ↳ La Confrérie de la Clairette de Die | |
| ↳ Concours national des crénants 2010 | |
| Vie de la commune | Page 21 |
| ↳ Un nouveau visage au sein du personnel communal | |
| ↳ Site internet d'informations communales | |
| ↳ Agir pour le « vivre ensemble » | |
| ↳ Le coin des artistes | |
| ↳ « LE CEZANNE » | |
| ↳ Le repas des retraités de la commune | |
| ↳ Le Tour de France 2010 | |
| ↳ La TNT débarque | |
| ↳ Le bureau de Poste | |
| ↳ Les points d'apports volontaires | |
| Infos pratiques | Page 27 |
| ↳ Numéros utiles | |
| ↳ Horaire bus ligne 28 | |
| ↳ Immatriculation des cyclomoteurs | |
| ↳ Déneigement des trottoirs | |
| ↳ Point Info – Energie « Biovallée® chez Vous » | |
| ↳ Pluviométrie + température | |
| Le sentier des Huguenots – suite et fin de la marche | Page 31 |
| Carnet | Page 33 |
| La soupe de châtaignes | Page 34 |

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Une nouvelle année s'est achevée. Avec elle, des travaux ont été réalisés.

Les travaux d'aménagement du carrefour sont terminés. La réception avec les entreprises a eu lieu le 4 novembre 2010.

Dans le cimetière communal, un columbarium a été mis en place pouvant ainsi accueillir 16 urnes cinéraires.

Plusieurs travaux de remise en état de la voirie communale ont été exécutés.

Différents petits travaux ou achats ont été effectués :

- Changement poste informatique et copieur à la mairie
- Mise en sécurité au château d'eau par la mise en place d'un garde corps
- Changement du mode de chauffage du bureau de Poste
- Acquisition de mobilier scolaire...

Enfin, fin octobre Frédéric GENIN, agent aux services techniques, a quitté la commune pour rejoindre sa ville natale. Pendant une douzaine d'années, il a œuvré au service de la commune. A compter du 1^{er} décembre, Cédric REIDEL lui a succédé. Souhaitons-leur bonne continuation dans leurs nouvelles fonctions.

L'année 2011, qui a débuté, verra d'autres projets :

- Poursuite de l'entretien des voies communales
- Etude de faisabilité pour le réaménagement et l'extension du camping municipal
- Finalisation du dossier d'assainissement général

La fermeture du bureau de poste sera également à l'ordre du jour. En effet, la Poste étant aujourd'hui une Société Anonyme, le bureau de Vercheny n'apporte pas assez de rentabilité. Transformation en agence postale communale ou relais commerçant ? Dossier à suivre !

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute et travaille dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de la commune.

Franck MONGE
Maire de Vercheny

Finances



Un budget, c'est quoi ?

Le budget primitif est un document prévisionnel et un acte important de la vie de la commune et de ses habitants. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Toutes les recettes et toutes les dépenses doivent y figurer et elles doivent de plus s'y équilibrer.

Ces prévisions, inscrites au budget prévisionnel, peuvent cependant être modifiées ou complétées en cours d'exercice par des décisions modificatives.

Le budget se décompose en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Pourquoi deux sections ?

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante, et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

En dépenses : traitement des agents, achat de fournitures, les charges d'entretien, paiement des intérêts d'emprunt...

En recettes : les recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'Etat comme la Dotation Globale de Fonctionnement, les subventions et participations provenant d'autres organismes.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Elle retrace les dépenses et les recettes qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant les travaux nouveaux, le remboursement des capitaux empruntés.

Parmi les recettes d'investissement, on trouve le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) qui a pour objet la compensation par l'Etat de la TVA acquittée sur les investissements de la commune, les subventions d'investissement, les emprunts.

En 2010, la section fonctionnement totalise 350 316 euros et la section investissement 820 780 euros.

Travaux

Travaux réalisés

Un columbarium pour le cimetière

Création d'un columbarium. Huit réceptacles peuvent accueillir les urnes cinéraires contenant les cendres des personnes incinérées qui étaient ou avaient été domiciliées sur la commune, ainsi que celles des personnes incinérées ayant dans la commune une sépulture de famille.

Durée et tarif des cases :

- 15 ans : 150 €
- 30 ans : 250 €



Aménagement du carrefour d'Aurel



Travaux réalisés et financés par le Département et la Commune



Travaux de voirie

Cette année la commune a réalisé un programme d'entretien de la voirie pour un montant de 38 846.94 € TTC.

72 c'est le nombre d'élèves que comptent à la rentrée l'école dont 15 enfants de communes extérieures.

Répartition des effectifs

- Mme FLANDRIN : 9 PS, 11 MS, 7 GS
- Myriam RAYNAL (3 jours) et Alixe PONCELIN (1 jour) : 5 CP, 10 CE1, 6 CE2
- Alixe PONCELIN et Maurice MIGHELI, 2 jours chacun : 6 CE2, 10 CM1, 7 CM2

Le spectacle de Noël de l'école



Le spectacle des CP CE1 CE2. *Nicolas et David*

C'est la classe des CP CE1 CE2. Il y a les maternelles qui nous regardent et la classe de cycle 3. *Flora et Adèle*

Notre classe a fait un spectacle et nous avons chanté la Baba Yaga. *Jack – Ethan*

Les élèves de cycle 2 ont chanté la Baba Yaga. *Noam et Estelle*

J'ai bien aimé le spectacle. On a chanté le cheval de Thomas, la Baba Yaga et une autre chanson. *Emilie*

Les maternelles récitent des comptines.

J'aime bien ce moment parce qu'il y a ma sœur et des copains à moi. *Valentin*

Les « cycle 3 » ont présentés des pièces de théâtre.

Deux élèves de la classe de cycle 3 font du théâtre. *Jeanne et Ayla*





Sur cette photo Maël et Elfi récitent une poésie.
Matéo et William

Maël parle des bonbons au micro. *Robin et Elliot*

Maël fait « le bête » dans le rôle. *Quentin et Emma*

Les spectateurs ont bien aimé notre spectacle. La maîtresse nous a aidés à chanter.

Les maternelles sont les enfants de petite section, de moyenne section, et de grande section.
Les « cycle 2 » sont les CP, les CE1, et les CE2.
Les « cycle 3 » sont les CE2, les CM1, et les CM2. *Céline*

Gourmandises de Noël



Les enfants de la classe de Myriam et de celle de Marie Christine ont confectionné des truffes et des sablés qui ont été vendus à l'école avant Noël.

C'est Agnès Vasseur qui nous a appris et aidé à les faire. Un vrai délice!

Des solutions pour la Terre

Les CE2/CM1/CM2 imaginent en ce début d'année des premières solutions pour faire face aux 6 grands défis auxquels notre planète Terre est confrontée.

De plus en plus nombreux sur une planète pas plus grande...

Il faut qu'une loi interdise qu'on aie plus d'un enfant par famille et que dans les zones désertes (pas les forêts) on construise des maisons pour les gens du pays. *Milo et Elfi*

Au secours, la Terre se réchauffe !

Il faut moins allumer la lumière, moins utiliser le gaz, moins utiliser la voiture, l'avion, le train, le car. Il faut plutôt utiliser le vélo, les rollers, se déplacer à pieds ou utiliser une voiture solaire. *Fabien*

Il faut des machines qui recyclent les voitures et qu'on essaie de fabriquer des voitures qui circulent sans essence ou sans gaz. *Enora, Lucie et Natifa*

Une montagne de déchets. Qu'en faire?

Par exemple, quand on va au marché, au lieu de mettre tout ce qu'on a acheté dans plusieurs sacs, on prend un grand panier. On dit qu'on ne veut pas de sac plastique autour de ce que l'on achète. On évite ainsi de jeter des tonnes de sacs plastique par an.

Ryan, Mathis, Maël

Il faut essayer de ne pas jeter les déchets dans la nature, recycler les déchets pour refaire des emballages, économiser le plus possible, moins emballer.

Julie, Emma, Déborah

L'eau, un bien précieux et fragile.

L'eau, c'est pour boire et prendre sa douche. Il ne faut pas laisser l'eau couler toute la journée. Il faut économiser l'eau pour prendre la douche et faire la cuisine. Je prends une douche par jour.

Bertille

Pour économiser l'eau, il faut moins consommer par le robinet. Ne pas trop remplir les baignoires et les éviers pour faire la vaisselle.

L'eau nous sert beaucoup, c'est un trésor pour nous. *Kathy et Cyndi*

Halte à la disparition des forêts.

Il faut mettre des panneaux à l'entrée des forêts pour qu'on ne coupe pas les arbres, il faut surveiller les forêts, mettre des caméras, des gens qui surveillent devant. Il faut couper des arbres que si on en a besoin. *Mary*

Menace sur les animaux et la biodiversité.

On doit agir pour préserver les espèces d'animaux en réintroduisant plus d'animaux en voie de disparition ou en mettant des interdictions de tuer les animaux.

On pourrait fermer les boucheries et arrêter la chasse inutile. *Maxime et Alexis*

LA NOUVELLE ANNEE

Nouvelle année, année nouvelle,
Dis-nous, qu'as-tu sous ton bonnet ?
J'ai quatre demoiselles
Toutes grandes et belles.
La plus jeune est en dentelles.
La seconde en épis.
La cadette est en fruits
Et la dernière en neige.
Voyez le beau cortège !
Nous chantons, nous dansons
La ronde des saisons.

Louisa Paulin

Noël des ramasseurs de neige

Mais v'là la neige qui tombe
qui tombe de tout en haut
Elle va se faire mal
en tombant de si haut
ohé ohé ého

Pauvre neige nouvelle
Courons courons vers elle
courons avec nos pelles
Courons la ramasser
puisque c'est notre métier
ohé ohé ohé

Joli neige nouvelle
toi qu'arrives du ciel
dis-nous dis-nous la belle
ohé ohé ohé

Quand est-ce qu'à Noël
tomberont de là-haut
des dindes de Noël
avec leurs dindonneaux
ohé ohé ého

de Jacques PRÉVERT



Cantine scolaire, bon appétit !

Depuis la rentrée, un nouveau prestataire prépare les repas de la cantine scolaire : la Fondation Robert Ardouvin apporte des garanties de qualités dans les assiettes des enfants.

Rappelons que les menus sont consultables dans l'école et visibles également sur le site de la commune www.vercheny.fr.

Quelques chiffres :

- 3 282 c'est le nombre de repas servis pour l'année scolaire 2009/2010
- 26 c'est le nombre moyen de repas servis chaque jour

En sortant de l'école...

En 2010, les enfants de l'école Antoine Barnave ont pu assister au spectacle de chants de Philippe FOUREL. Ils sont allés au cinéma et ont fait des rencontres sportives.

Au mois de juin les classes de Jean-Luc BERTOUZE et Myriam RAYNAL sont allés à Montélimar visiter le château des Adhémar.

Quant à la classe de M. Christine FLANDRIN, ils sont retournés grimper au Claps lors d'une journée escalade.

Pour cela, l'Association USEP « Loisirs à l'école » a organisé son traditionnel loto en janvier, la vente de fleurs et un repas créole en fin d'année : repas qui a beaucoup plu, c'était très sympa !

Pour l'année 2010-2011, voici les différents projets :

- Sorties sportives à Die et à Saillans (athlétisme, course d'orientation...)
- Sortie escalade au Claps
- Une intervenante théâtre viendra rencontrer les enfants
- Visite du SYTRAD à Portes les Valence
- Visite de la Tour de Crest lors d'un travail sur le Moyen-âge
- Achat de matériel sportif

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui participent aux différentes manifestations organisées par l'USEP – Loisirs à l'école.

Nous vous donnons rendez-vous le 12 février à la salle des fêtes pour le loto et au mois de juin pour un repas festif.

Un lieu couvert pour les activités sportives

Les enseignants de l'école ont souhaité que les enfants bénéficient d'un lieu couvert permettant la pratique d'activités sportives. La Commune a signé une convention de mise à disposition du gymnase appartenant à la Fondation Robert Ardouvin.

C'est ainsi que depuis 1^{er} novembre, les enfants du CP au CM2 utilisent deux fois par semaine le gymnase.

Atelier d'écriture en lien avec le Festival Est-Ouest de Die

Dans le cadre du festival Est/ Ouest de Die et en collaboration avec celui ci, l'écrivain français Michèle Sigal est venue animer dans les deux écoles un atelier d'écriture autour du conte traditionnel russe.

Cet atelier s'est adressé à la classe de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) et s'est déroulé durant la semaine **du 20 au 24 septembre 2010**, sur 4 séances d'1h30.

Le travail demandé n'était pas facile et demandait beaucoup d'exigence et de rigueur. Les élèves étaient constamment amenés à passer de l'imaginaire à la spontanéité, au décryptage du conte (contenu, organisation, événements...) et à la production d'écrit, demandant ainsi, de l'écoute, de l'attention, de la prise de parole et de l'écriture, en collectif et en autonomie.

Toutes les conditions étaient réunies pour travailler de façon constructive et dans la bonne humeur et l'objectif a été atteint, le travail abouti a donné à un véritable conte.

Ecole de la Fondation Robert Ardouvin

Au cours des trois dernières années, les élèves de l'école de la Fondation Robert Ardouvin ont travaillé sur le thème « Préservation et renforcement de la bio diversité : flore et faune de notre environnement » dans le cadre du projet Educaflore, inscrit dans le projet d'école.

Toutes les actions menées ont été construites dans le but de faire connaître aux enfants la richesse de notre patrimoine et l'intérêt que nous avons tous à préserver cette diversité. L'éco citoyenneté a été l'avant-garde du projet.

Voici quelques grandes notions étudiées :

- Inventaire de notre flore
- Reconnaissance des plantes rencontrées
- Germination, semis, culture d'espèces variées
- Transformation des plantes : culinaire et cosmétique
- La flore en lien avec la faune du milieu : écosystème, chaîne alimentaire...
- L'intérêt d'une agriculture biologique pour la faune, la flore, l'homme

- Découverte et préservation de la rivière « la Drôme » : flore et faune aquatiques, richesse de l'eau pour l'environnement (géologique, végétal, animal et humain).
- Les métiers liés à la protection de la nature.

Nous retrouvons certains de ces thèmes inscrits dans le projet de la « bio vallée », lieu où ces enfants vivent, grandissent, s'enrichissent et s'épanouissent.

Différents partenaires locaux ont participé à ces actions (Vercors Escapades, ONF, Lysandra, UCAPS, cultivateurs PAM...) et ces riches collaborations ont permis un travail de qualité.

Les 3 classes de l'école de la Fondation sont parties en classe découverte **en juin 2010** :



Au Grau d'Agde pour les classes de cycles 2 et 3 afin de découvrir le milieu marin et la pratique de la voile.

Au gîte le Pèjoux à Barbières pour la classe maternelle afin de découvrir les animaux de la ferme et la pratique du cirque.

Au cours du mois de décembre 2010, les élèves de l'école de la Fondation (les 3 classes) ont œuvré à la création d'une fresque sonore sur la Convention des Droits de l'Enfant qui sera diffusée sur les ondes des radios locales drômoises en Mars 2011. Ce projet fut une initiative de l'UNICEF, du CDDP, et de la FOL26.

Chacune des écoles inscrites à ce projet a choisi un article parmi les 22 sélectionnés dans la Convention Internationale des droits de l'enfant.

Notre école a choisi l'article 3 :

« Tu as droit au bien être :

- **Toutes les décisions qui te concernent doivent tenir compte de ton intérêt.**
- **L'état doit te protéger et assurer ton bien être si tes parents ne peuvent le faire.**
- **L'état est responsable des institutions (école, police, justice...) chargées de t'aider et de te protéger. »**

Un chef-opérateur, preneur de son, est venu à l'école le jeudi 16 décembre pour présenter son métier, enregistrer le débat de nos élèves sur cet article (cycle 3 et classe maternelle) et enregistrer une création sonore sur ce même article (cycle 2).

Vie associative

Comité des Fêtes

En cette année 2010, le Comité des fêtes a fait plusieurs manifestations, certaines n'ont pas bien marché pour cause de participant, mais dans l'ensemble tout c'est bien passé.

Nous avons donc organisé : la soupe au caillou avec les vœux du Maire, le carnaval des écoles sous le thème des Milles et Une nuits, la belote - choucroute, une soirée théâtre avec MALIKA de Pont de Claix, le vide grenier, le feu de la St Jean qui comme toujours est bien apprécié des habitants. La promenade avec les ânes a bien eu lieu malgré le froid.

En Avril, le Comité a eut l'honneur de recevoir, Madame Malika BAZEGA, Artiste de Pont de Claix, qui nous a interprété une de ses pièces de théâtre « une poubelle plus nette pour une plus belle planète ». Malika est auteur compositeur, comédienne, clown tout cela pour nous faire rire. Elle se produit dans toute la France ainsi qu'a la TV. Bravo et merci et bonne continuation pour cette nouvelle Vie ;

La Vogue s'est bien déroulée autour d'une quarantaine de participants, merci à eux. Pour la deuxième année nous avons organisé le concours de boule des enfants qui a eu beaucoup de succès, à refaire.

Nous avons également eu droit au vin chaud du 24 Décembre où une jeune Laure est venue nous faire un spectacle de jonglage de feu. Le 18 décembre il y eu un autre vin chaud et marrons chauds offerts par la « maison d'enfants ». Merci à la chorale des enfants pour leur intervention. Cette année le repas des Anciens s'est transformé en fête de Printemps pris en charge par la Municipalité.

RETENEZ pour l'année 2011

Le 25 Février : Carnaval des Ecoles

Le 19 Mars : Belote Choucroute (nous demandons de l'aide pour cette manifestation)

Le 9 Avril : Chants Polyphoniques avec le groupe « La Ouat » avec la collaboration de la bibliothèque.

Le 28 Mai ou le 11 Juin : Spectacle de danse

Le 12 Juin : Vide Grenier

Le 24 Juin : Feu de la St Jean

Le 6 et 7 Aout : Vogue de Vercheny

Le 2 Octobre: marche avec les Ânes

En Novembre Assemblée Générale

Composition du Bureau :

- Présidente : Françoise QUELVEN
- Vice Président : Pierre AUBEL
- Trésorier : Didier RIBES
- Secrétaire : Laure DEVORSINE, vice secrétaire : Aurélie DUSSAUX

Lire pour grandir

Notre petite bibliothèque tient bien le coup : en 2010, 194 inscrits qui ont fait 1512 visites et empruntés 2476 ouvrages : 409 visites pour les adultes qui ont empruntés 525 ouvrages, 559 visites d'enfants qui ont empruntés 1174 ouvrages.

Les écoles se sont servi de 777 ouvrages. Les instituteurs, les parents et les bénévoles de lire pour grandir ont encadré 509 visites d'enfants à la bibliothèque.

Le 6 janvier 2010 : Reprise des cartes, galettes des rois, échange entre lecteurs de tous âges.

Le 3 Février : préparation du carnaval, avec le comité des fêtes. Cette année, fabrication d'instruments de musique.

Le 12 Février : Lecture à voix haute et clarinette à la bibliothèque. Malgré la neige, une vingtaine de personnes sont venues écouter Martine Gentili et Hélène Bajard lire des textes de Samivel, Giono et Stern sur la montagne. A la clarinette, Alexander a réjoui nos oreilles.

Le 6 Mars, assemblée générale de l'association : l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée, de sentir le soutien de nos adhérents et de partager un moment festif !

Le 3 Mai : Don d'un ordinateur par le conseil général. Cela nous rend bien service car nous n'avons plus à travailler chez nous et tous les dossiers sont réunis à la bibliothèque.

Le 17 Juin : Rencontre des bibliothèques du Diois. La Médiathèque de Die a choisi la plus petite bibliothèque communale, la nôtre, pour organiser cette journée de réflexion sur la bibliothèque du futur : 47 participants ont échangé leurs expériences et idées.

Le 24 septembre : Notre première participation au festival Est-Ouest. Cette action s'est faite en collaboration avec la Fondation Ardouvin : Une soirée de rencontre avec l'écrivaine Minh Tran Huy et une semaine d'atelier d'écriture dans les écoles encadrée par une autre écrivaine. En 2011, nous attendons des auteurs grecs !

Le 11 Décembre : soirée conte pour adultes : Un peu de chair pour faire danser les os. Cela parle de vie, de mort, de cycles ...entre théâtre et poésie. Une soirée de qualité avec Virginie Komaniecki et Lucie Galibois, organisée avec le comité des fêtes.

Un atelier d'écriture est organisé avec l'association « Labelvie » d'Espenel. Les rencontres se font une fois tous les deux mois.

Et.....

N'oublions pas les tapis de lecture en partenariat avec Saillans : pour familiariser les bébés aux histoires, aux couleurs, aux formes ... aux livres !

N'oublions pas les jeudis des assistantes maternelles et des mamans qui investissent avec leurs petits bouts la bibliothèque....

N'oublions pas les nombreuses formations auxquelles les bénévoles ont participé pour vous rendre toujours de meilleurs services

C'ETAIT UNE BELLE ANNEE ! NOUS AVONS DEJA PLEIN DE PROJETS POUR 2011 ! L'équipe s'est renforcée par l'arrivée de nouveaux bénévoles, mais la bibliothèque est grande ouverte pour toute idée, critique, suggestion, coup de main même ponctuel...

A TRES BIENTOT



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE VERCHENY

**Ouverte à tous
mercredi et samedi matin
de 10 h à 12 h**

- ⇒ Prêt de livres
- ⇒ Consultation sur place
- ⇒ Manifestations culturelles
- ⇒ Ouverture spécifique aux écoles

Vercheny le Haut
En face de la mairie
Tél : 04 75 21 81 74

POUR LES ADULTES

- Romans
- Policiers
- Science fiction
- Bandes dessinées
- Revues
- Ouvrages scientifiques, documents
- Ouvrages gros caractères
- ...

POUR LES ENFANTS

- Albums première lecture
- Contes
- Bandes dessinées
- Revues
- Documentaires
- Livres jeunesse
- ...

Vous cherchez un livre précis ?

- => Nous pouvons le réserver auprès de la médiathèque départementale.
- => Consultation internet

La bibliothèque de Vercheny est communale.

Elle est gérée par l'association *Lire pour grandir*, en lien étroit avec la médiathèque départementale.

Elle possède un fonds propre de livres et tous les six mois un nombre important d'ouvrages est renouvelé par la médiathèque.



**Vous aimez Vercheny, les
livres et le contact avec les autres,
rejoignez l'équipe de bénévoles ...**

ADHESION ANNUELLE

- Adultes : 5 € /an
- Gratuit jusqu'à 18 ans
avec autorisation parentale
- Vacanciers : caution de 50 €

LE PRÊT

- 3 livres maximum
- 3 semaines maximum
(prolongation possible)

Activités danses

Depuis septembre 2010 tous les lundi soir (en période scolaire) la mairie de Vercheny et l'espace social et culturel du diois organisent une activité "danses" dans la salle de réunion à Vercheny Le Haut.

Cette activité, animée par Veerle Verbeeck (salariée à l'e.s.c.d et habitante de Vercheny), est ouvert à tous les âges et tous les niveaux de danse.

Le lundi de 17-18 heures : "danses du monde 3-6 ans (maternelle)"

Votre enfant aime bien danser, raconter des histoires, jouer avec d'autres enfants ?

L'atelier "danses pour 3-6 ans" permet à votre enfant de trouver le plaisir de danser ensemble avec d'autres enfants, d'apprendre à connaître son corps (les diverses parties, les possibilités de mouvements avec diverses qualités), de travailler sa créativité et son imagination, d'être à l'écoute des musiques du monde entier. Dans cet atelier les enfants dansent ensemble à partir d'un conte.



Le lundi de 18-19 heures : "danses du monde 6-10 ans (primaire)"

Tu aimes bien danser et tu veux découvrir plusieurs types de danses de différents pays !

L'atelier "danses pour 6-10 ans" te permet d'essayer le « streetdanse », la danse orientale, la danse africaine, la danse espagnole (flamenco), le hip hop, la tektonik, la salsa, le rock et la danse moderne ; tout ça dans 1 seul atelier ! Pendant les 2 premiers trimestres nous changeons de styles toutes les 3 semaines et le troisième trimestre nous approfondissons 2 styles à vos choix, que nous montrerions éventuellement en spectacle à la fin de l'année.



Le lundi de 19-20 heures : "danses, stretching et relaxation ados et adultes"

Nous prendrons le temps d'aborder plusieurs types de danses : "streetdanse", la danse orientale, la danse africaine, la danse espagnole et la danse moderne. Dans l'approche de Veerle la conscience et la connaissance de son corps est primordiale avec un travail autour de la souplesse, de la détente, de la respiration et d'un juste usage du corps. Un travail qui peut vous aider en cas de douleur du dos (de l'ordre musculaire).

Ces activités "dances" rencontrent un beau succès (8 enfants de maternelle venant de Vercheny, Pontaix et Saillans, 15 enfants de primaire venant de Vercheny et d'Aurel et 12 adultes venant de Vercheny, Saint-Benoit, Aurel et Espenel).

Témoignages d'enfants

Groupe 3-6 ans

Nathan : A la danse, on nous raconte des histoires après on dans comme on veut dessus puis on fait la statue. J'aime faire la statue.

Mia : J'aime bien la danse moi aussi j'aime faire la statue.

Groupe 6-12 ans

Déborah : Ce que j'aime c'est qu'on fait plusieurs sortes de danse et on danse en rythme sur une musique.

Emma : J'aime quand on danse comme on veut et on invente des gestes sur une musique. On se met aussi à 2 et on fait le miroir. C'est bien de découvrir des danses de plusieurs pays comme le flamenco.

Ayla : Je fais de la danse parce que j'aime bien la danse orientale et je suis avec mes copines de l'école.

Adèle : J'aime bien faire de la danse à Vercheny et en plus je suis avec mes copines et la prof, elle est gentille.



Roda de Angola

Depuis septembre 2010 un petit groupe d'apprentis capoeiristes se retrouve une fois par semaine dans la salle communale de Vercheny pour apprendre et partager un art venu tout droit du Brésil : la Capoeira Angola.

Le groupe est constitué d'enfants d'au moins 9 ans, d'adolescents et d'adultes venant de Vercheny et des communes avoisinantes. Ils sont guidés par deux personnes passionnées par cette culture, qui elles-mêmes continuent à apprendre au sein de leur groupe basé à Montélimar et dont l'association « Roda de Angola » a pour objet la formation, la pratique et la divulgation de la Capoeira Angola en véhiculant une dimension à la fois ancestrale et nouvelle du lien social.

Mais qu'est ce que la Capoeira Angola me direz-vous?

Aucun texte ne peut attester de son origine car tous les documents relatif à l'esclavage fut brûlé avant l'abolition afin de faire oublier ce passé peu reluisant de l'histoire brésilienne.

Mais les anciens transmettent toujours la même parole : la Capoeira est l'art de tous nos ancêtres, opprimés un jour mais libres toujours dans leurs esprits, capables de résister à toutes les chaînes.

Aujourd'hui elle se pratique dansée, à la manière d'un simulacre de combat dans lequel on doit toucher l'autre de façon suggestive, sans forcément chercher à porter les coups, cependant que le partenaire s'efforce de trouver des réponses en esquivant ou contre attaquant.

Chaque attaque devient alors une question dont l'esquive est la réponse, invitant à un véritable dialogue corporel, ludique et bénéfique. La musique (5 instruments traditionnels), les chants et le rituel y prennent une place privilégiée dont les apprentissages sont tout aussi important que celui des mouvements.

Il existe deux grandes lignées dans le monde de la Capoeira : la Régionale et l'Angola. Le caractère de l'Angola se retrouve près du sol, dans des mouvements lents et contrôlés laissant la part belle à la malice et à une subtile technique.

Il est possible de nous rejoindre tout au long de l'année, le premier cours est gratuit. Pour plus d'information contacter Aurélie au 06.88.94.87.80

Judo Club



Plus de cinquante inscrits !

C'est la 4^{ème} rentrée pour la section du JUDO CLUB du dojo de Vercheny, qui brasse une cinquantaine d'enfants de Vercheny, Saillans, Aurel...

Basé sur le bénévolat, l'encadrement technique est assuré par Sandro Lillio (éducateur familial au village d'enfant), aidé sur le dojo, pour les plus petits par Richard Vasseur (restaurateur, le Cézanne) et pour l'administratif par Chantal Arnaud (secrétaire, Entreprise Liotard).

Les cours ont lieu dans le gymnase de la Fondation Robert Ardouvin à la Plaine les mardis de 17 à 18 h pour les 6-9 ans, de 18 à 19 h pour les 9-12 ans

Un cours de self défense, judo, jujitsu existe le dimanche matin de 10 h 15 à 11 h 30 pour les adultes (méthode douce adaptée pour tous, femmes, hommes et ados à partir de 14 ans). Inscription possible en cours d'année.

Contact Sandro : 06-87-50-11-38

Atelier percussion rythmique

Plutôt autour des rythmes d'Amérique latine.
Vendredi soir de 20 h 30 à 21 h 30 à la Caravelle. 2 ados +.
Projet : faire 2 à 3 stages sur l'année avec un professeur de percussion.
Si vous souhaitez y participer, contacter Béatrice au 04-75-21-60-00



La Confrérie de la Clairette de Die

Au cours de l'année écoulée la Confrérie de la Clairette de Die a poursuivi sa mission avec assiduité, notamment pour représenter et valoriser la région et ses produits de terroir lors de 21 prestations effectuées localement et sur la France entière : notre Grand Chapitre en avril a rassemblé 150 personnes au total dont une centaine venant de 16 Confréries différentes !

Ainsi, outre les sorties traditionnelles et incontournables chez nos proches voisins et amis du Crozes Hermitage, de la Pogne de Romans, du St Péray, de la Jolie Treille (vins AOC de St Joseph), de la Défarde Crestoise, de l'Olivier de Nyons, de la Caillette de Chabeuil, de l'Ail de la Drôme, etc...nous avons réitéré notre participation à la Confrérie du Riz de Camargue près d'Arles, fin avril, du Diamant Noir à Pernes Les Fontaines au mois de juin, du Foie Gras de la Provence des Papes puis des Goutevins de l'Enclave en novembre.

Nous étions présents à l'ouverture du Festival Arts et Vigne de Châtillon pour le sacre des nouveaux Bacchus 2010 qui attire de nombreux visiteurs, à la Fête de la Clairette le 1^{er} week-end de septembre à Saillans pour célébrer le ban des vendanges puis la semaine suivante, toujours à Saillans, à l'étape du Tour cycliste de l'Avenir pour introniser Bernard Hinault, Chevalier des Compagnons de la Clairette de Die.

Pour la 4^{ème} année consécutive, nous avons animé une matinée « dégustation » à l'Intermarché de Crest dans le cadre de la St Ferréol et de la semaine des Confréries, et une fois encore, la Clairette a été très applaudie lors du grand défilé en Avignon à l'occasion de la Fête des Primeurs et du Millésime 2010 le 3^{ème} jeudi de novembre.

Parmi les nouveautés, il convient de mentionner notre participation à la Fête des Gourmandes de Dijon dédiée aux trois « glorieuses » de la ville : la moutarde, le cassis et le pain d'épice ! Puis au Chapitre de l'Echalas Dauphinois à Bourgoin Jallieu, Confrérie qui célèbre les vins de pays des Balmes Dauphinoises mais apprécie aussi la Clairette !

Lors de ces diverses actions, à deux reprises, nous avons dû louer un minibus 9 places pour nous déplacer : cela a été possible en partie grâce à la cotisation que nous versent plusieurs communes de l'Appellation. Nous les en remercions bien sincèrement au nom de tous nos Confrères bénévoles dévoués aux Vins et Pays de Die.

Reste à parler de notre prochain Chapitre : il aura lieu à Crest le **SAMEDI 16 AVRIL 2011**. Merci de nous réserver cette date car nous espérons que vous viendrez nombreux à cette soirée conviviale qui se doit de rassembler vignerons et sympathisants autour d'une passion commune, la Clairette !

Josiane Faure

Contact

Grand Maître : Michelle Barnier – 26340 Vercheny – 04.75.21.70.04

barnie.rmichelle@orange.fr

Secrétariat : chez Josiane Faure – 26340 Vercheny – 04.75.21.72.22

clairette-jfaure@orange.fr



Le concours national des crémants 2010



Le Vendredi 11 Juin, les producteurs de Crémant de France et du Luxembourg ont découvert notre commune de Vercheny.

En effet, le Syndicat de la Clairette a organisé du 10 au 12 Juin, la 20^{ème} édition du Concours National des Crémants.

Pour cette occasion, près de 250 producteurs, négociants, opérateurs divers du monde des crémants étaient réunis dans le Diois pour découvrir notre belle région mais également travailler pour désigner les meilleurs crémants dans chacune des appellations.

Plus de 600 échantillons en provenance des 7 régions françaises productrices et du Luxembourg ont été reçus et triés à la Maison de la Clairette afin de préparer l'anonymat le plus parfait, nécessaire à la réussite du concours.

Le nombre d'échantillons très important a conduit le Syndicat à organiser le concours à Die car 40 tables de 5 jurés étaient requises pour que chaque jury ait moins de 20 échantillons à déguster.

Les Alsaciens étaient les candidats les plus nombreux suivis par les Bourguignons, les Luxembourgeois et les producteurs de la Loire. Ceux du Jura, de Limoux et de Bordeaux venaient ensuite dans la liste des échantillons.

A Die, nous sommes les petits poucets pour la quantité mais pas pour la qualité, bien entendu.

L'organisation et la beauté de nos sites ont été appréciées par les participants qui ont pu goûter un savoureux repas dans les jardins de la Maison de la Clairette.

Pour dire si l'organisation était bonne, la pluie ne s'est mise à tomber que lorsque la dernière table du comité a été rentrée et lorsque les congressistes étaient à l'abri en train de visiter les caves de Vercheny.

A dans 8 ans pour la prochaine édition dans le Diois, puisque chaque région organise l'événement à son tour.



Vie de la commune

Un nouveau visage au sein du personnel communal



Cédric REIDEL occupe depuis le 1^{er} décembre, le poste d'adjoint technique en remplacement de Frédéric GENIN.

Né en octobre 1981, il a grandi au quartier Les Chapeaux à Piegros la Clastre, lieu où il réside toujours avec son épouse et ses deux enfants.

Souhaitons à Cédric d'accomplir les tâches qui lui sont confiées avec sérieux, dévouement efficacité et enthousiasme.

Site internet d'informations communales



Vercheny



À l'ère des nouvelles technologies, il paraissait indispensable que la commune dispose de son propre site Internet. Depuis le mois de juin 2010, la commune a donc mis en ligne le sien. Ainsi, si vous tapez vercheny tout simplement ou vercheny.fr, son site officiel apparaîtra sur la première page de Google. Vous pourrez dès lors naviguer sur les différentes rubriques : comptes rendus des conseils municipaux, démarches administratives, heures d'ouverture de la mairie, commerces et artisans,...

Des liens permettent également de surfer sur le site de la préfecture, du conseil général, de la Communauté de Communes du Pays de Saillans, de l'Office du Tourisme du Pays de Saillans.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions ou autres dans la rubrique contact, un site étant par nature évolutif.

Bon surf sur www.vercheny.fr

Agir pour le "vivre ensemble"

La Fondation Robert Ardouvin a pour vocation l'accueil, l'éducation et l'insertion de mineurs et de jeunes majeurs en difficulté dans leur milieu familial.

Cette vocation sociale, inscrite dans ses statuts, se réalise dans ses activités de village d'enfants (maisons familiales) et d'école primaire. Ce faisant, la Fondation reste attentive à ce que les enfants qui lui sont confiés et les adultes qui les accompagnent s'inscrivent dans les réalités locales. L'ouverture sur la vie sociale, économique, culturelle fait partie du projet depuis les origines. En s'engageant dans divers projets et partenariats, notamment avec la commune, la Fondation contribue à enrichir le milieu d'évolution des enfants et à les impliquer dans la vie locale.

La Fondation et les enfants qu'elle accueille deviennent ainsi habitants à part entière du village.

Avec le projet Intergénérationnel qui implique la commune et des particuliers (création de logements et aménagement de la place du haut), la Fondation inscrit la réhabilitation de ses maisons dans un projet collectif novateur de mieux "vivre ensemble". Courant janvier, les habitants de Vercheny sont consultés afin que chacun puisse s'exprimer sur les propositions.

A côté de cela, préparant la mise en place d'un conseil consultatif à la Fondation (le "Conseil du village d'enfants"), il a été décidé d'offrir à la commune la qualité de membre de droit au côté des représentants des enfants. Un siège sera également occupé par un membre du projet Intergénérationnel pour faciliter les échanges avec la Fondation...

Pour bien vivre ensemble, nous avons besoin de lieux et de moments de rencontre. La solidarité et la convivialité restent pour nous un objectif prioritaire. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

"Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts." (Isaac Newton).

Bernard Boutin

Le coin des artistes

Marie VITRY



Artiste en bijoux installée à Vercheny en tant qu'auto-entrepreneur.

Prochainement des stages de fabrication de bijoux seront proposés.



Ouvrez l'œil. Des affiches seront distribuées.

Tél. : 04-75-21-74-00 mail : lonamj@wanadoo.fr

Laurence PASDELOUP-EMPI

Laurence peint par passion depuis son enfance. Après des études d'art graphique à l'école Estienne, elle expose dans différents lieux en région parisienne et même dans le Diois à la cave coopérative Jaillance en 2001.

Depuis 2004, elle accueille des enfants à la Fondation Robert Ardouvin et se consacre désormais entièrement à l'Art Sacré Tibétain. Avec un groupe d'étudiant, elle suit la formation d'un maître de peinture exilé : Lyna Tsonдру Zangpu.



Isabelle JACQUET



Vous avez peut-être déjà rencontré ou aperçu ses sculptures au détour d'un chemin... Isabelle Jacquet est installée à Vercheny depuis 1995. Après avoir concilié la tonte des moutons et d'autres petits boulots, elle décide en 2000 de se consacrer plus pleinement à son art.

Inspirée par Niki Saint Phalle comme peinture aborigène, elle réalise essentiellement des sculptures colorées en bois (totem...) ou en métal et s'est mise dernièrement à habiller des objets du quotidien comme des boîtes aux lettres.

Elle a proposé des portes ouvertes en 2009 dans un atelier et a exposé cet été à Crest, à Mirmande... Si vous souhaitez la rencontrer et pourquoi ne pas lui acheter « ses sculptures », vous pouvez la contacter par mail isabelle@isabelle-jacquet.com ou par téléphone 06-82-66-89-30.

« *Le Cezanne* »

Une année vient de s'écouler et nous tenons sincèrement à vous remercier de votre participation et votre fidélité. En effet, les événements que nous avons proposés cette année ont rencontré un grand succès.

Les concerts proposés : Fête de la musique, 4 pendant la période estivale et chaque 1^{er} samedi du mois ont attiré de nombreuses personnes venues bien sur de notre village et ceux alentours mais aussi depuis Loriol ou Châtillon en diois.

Hormis le concert du 4 décembre dernier, gros gros gel sur la route avec tout de même une vingtaine de courageux (très bons conducteurs sur glace !), tous ont été une réussite.

De même, le carton de notre soirée « Théâtre humoristique » de novembre avec la Cie du « Trou de Mémoire » de Saou, nous motive « obligatoirement » à les faire revenir au mois de mai ou juin prochain.

Que dire du 14 juillet, qui cette année nous a permis d'accueillir 136 personnes au restaurant et d'offrir un feu d'artifices à tous nos enfants et ceux présents dans notre belle vallée pendant leurs vacances ? On espère que cela vous a plu.



Que dire pour finir des 2 après midi formidables qu'a passé Agnès au restaurant en compagnie des enfants de l'école de Vercheny à la préparation des gâteaux de Noël ? A refaire sans aucun doute en 2012.



Enfin, une bonne année vient de se terminer, et l'écho favorable reçu pour notre travail nous motive à continuer dans cette voie.

Agnès et Richard VASSEUR

Le repas de printemps des retraités de la commune

Le 28 mars 2010 a eu lieu le repas de printemps pour les retraités de la commune. Les personnes présentes ont apprécié le repas préparé par le traiteur J.C. BONNARD de Die. Ils ont passé une bonne journée.

Nous vous attendons nombreux dimanche 27 mars 2011 à partir de 12 h à la salle des Fêtes.



Le Tour de France à Vercheny !



Le jeudi 15 juillet, à l'occasion de la 11^{ème} étape du Tour de France, Sisteron-Bourg les Valence, les coureurs cyclistes ont emprunté la RD 93 et ont traversé la commune. Le public était venu nombreux encourager et applaudir les coureurs.



La TNT va débarquer sur vos écrans

La télévision numérique terrestre (TNT) se substituera sur l'ensemble du territoire national, au plus tard le 30 novembre 2011, à la diffusion analogique de la télévision, afin d'apporter une meilleure qualité d'image et de son et une offre diversifiée de nouveaux services audiovisuels.

L'émetteur qui dessert actuellement la commune en mode analogique, n'avait pas été retenu sur la liste des 1626 sites à numériser par les chaînes de la TNT, par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Cependant, la modélisation de la couverture hertzienne de la région France 3 Rhône par la TNT après le 14 juin 2011, a permis de mettre en évidence une importante zone potentiellement non couverte sur la zone de Vercheny.

C'est pourquoi, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a décidé, lors de son assemblée plénière du 2 décembre 2010, d'ajouter le site de Vercheny – les Chaux à la liste des émetteurs à numériser.

Cette numérisation permettra à environ 430 foyers desservis par ce site, de conserver la réception hertzienne de la télévision et d'avoir accès aux chaînes gratuites de la TNT.

Comment recevoir la télévision numérique ?

Il n'est pas nécessaire de changer de poste télévision, ni de supprimer l'antenne râteau. Il suffit d'avoir une prise PériTel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

Pour obtenir plus d'informations vous pouvez contacter l'organisme France Télé Numérique au 0970 818 818 ou visiter le site internet www.tousaunumérique.fr

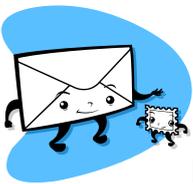
Le Bureau de poste

Durant cette année, le Directeur de la Poste a fait part à la commune du projet de fermeture du bureau de poste.

Le bureau en tant que tel n'existera plus ; il a été proposé deux solutions de remplacement :

- Une agence postale communale qui serait gérée par la mairie en partenariat avec la poste
- Un relais postal tenu par un commerçant

La Poste en partenariat avec la commune étudie actuellement les diverses possibilités.



La distribution du courrier quant à elle continuera à être assurée 6 jours sur 7 par les services de la Poste.

Les points d'apports volontaires

La Communauté de Communes du Pays de Saillans en partenariat avec la commune étudie la réorganisation des points d'apports volontaires afin de minimiser les coûts de plus en plus élevés :



- Déplacement du point d'apport volontaire de la Plaine (lieu à définir)



- Regroupement de quelques bacs à ordures ménagères

Infos pratiques

Numéros utiles

Commerces

| | |
|------------------------------------------|-----------------|
| Cave coopérative agricole « Val Soleil » | ☎04-75-21-70-14 |
| Proxi – Dacote | ☎04-75-21-70-10 |
| Café restaurant « La Clairette » | ☎04-75-21-71-07 |
| Boulangerie Mieze | ☎04-75-21-71-90 |
| Restaurant le Cézanne | ☎04-75-21-70-44 |
| Brocante | ☎04-75-21-70-03 |
| Transport MEGE | ☎04-75-21-70-75 |

Tourisme

| | |
|-------------------------------------------|-----------------|
| Camping « Les Acacias » | ☎04-75-21-72-51 |
| Aire Naturelle Monge et Granon | ☎04-75-21-74-93 |
| Camping municipal « Le Pont de la Drôme » | ☎04-75-21-76-39 |
| Camping « Les Tuillères » | ☎04-75-21-18-86 |

Les caves vinicoles

| | |
|--------------------|-----------------|
| FAURE Jacques | ☎04-75-21-72-22 |
| MONGE et GRANON | ☎04-75-21-74-93 |
| U.J.V.R. | ☎04-75-21-70-88 |
| CAROD et son musée | ☎04-75-21-73-77 |
| BARNIER Michel | ☎09-61-34-07-89 |
| POULET Alain | ☎04-75-21-22-59 |

Paysagistes

| | |
|------------------------|-----------------|
| GUILHOT Jean et Pierre | ☎04-75-21-74-00 |
| BOREL Franck | ☎04-75-21-23-82 |

Dépannage électrique, petites installations

| | |
|-------------------|----------------------------------|
| MORIOT Christophe | ☎04-75-21-46-35 / 06-18-92-40-22 |
|-------------------|----------------------------------|

Plomberie, chauffage, sanitaire

| | |
|------------------------|----------------------------------|
| FREDDY LES BONS TUYAUX | ☎04-75-21-84-55 / 06-98-06-86-27 |
|------------------------|----------------------------------|

Service plomberie

| | |
|-----------------|----------------------------------|
| DA SILVA Michel | ☎04-75-21-34-91 / 06-16-43-48-57 |
|-----------------|----------------------------------|

Autres

| | |
|----------------------------------------------|-----------------|
| Coopérative des plantes aromatiques du Diois | ☎04-75-21-73-16 |
| Fondation Robert Ardouvin | ☎04-75-21-60-00 |

Horaires du bureau de poste

| | |
|------------------------------------------------------------|-----------------|
| Lundi, mardi, mercredi, jeudi 09h00 – 13h00 | ☎04-75-21-72-35 |
| Vendredi 09h00 – 12h45 | |
| Samedi 09h00 – 12h00 | |
| Levée du courrier du lundi au vendredi 14h30, samedi 11h30 | |

Prochainement à Vercheny.

LD AUTO ECOLE ouvrira ses portes en Mars 2011 à la plaine.

L'auto école proposera les formations traditionnelles : Permis B et conduite accompagnée, mais également des remises à niveau de code et conduite pour les séniors.

Horaires bus ligne 28

VALENCE - CREST - DIE - LUC-EN-DIOIS

KEOLIS DRÔME - Tél : 04.75.44.10.33

Horaires valables à compter du 12 décembre au 9 juillet 2011 inclus

| Numéro de service | 2837 | 2801 | 2803 | 2839 | 2805 | 2807 | 2809 | 2811 | 2815 | 2809 | 2811 | 2815 | 2817 | 2821 | 2823 | 2825 | 2827 | 2829 | 2833 | 2835 | | | |
|------------------------------------------------|---------------|-----------------|---------------|-------|-------|-----------------|--------------------|---------------|-------|--------------------|---------------|-------|--------------------|---------------|--------|-----------------|---------------|-----------------|-------|------------------|-------|------------------|-------|
| | L,M,Me J,V | L,M,Me J,V,S | L,M,Me J,V | S | DF | L,M,Me J,V,S | L,M,Me J,V,S,DF | L,M,Me J,V | S | L,M,Me J,V,S,DF | L,M,Me J,V | S | L,M,Me J,V,S,DF | L,M,Me J,V | V,S,DF | L,M,Me J,V,S | L,M,Me J,V | L,M,Me J,V,S | V | L,M,Me J,S,DF | V | L,M,Me J,V,DF | V |
| VALENCE (GARE ROUTIERE) | 06:25 | 06:50 | 08:20 | 08:20 | 08:20 | 10:32 | 11:54 | 11:20 | 12:10 | 12:20 | 12:24 | 14:58 | 15:20 | 16:20 | 16:41 | 17:20 | 18:03 | 18:20 | 19:30 | 19:30 | 19:45 | 20:39 | 22:45 |
| PORTES-LES-VALENCE (FERME MARGERIE) | | 06:55 | | | | | | 11:25 | 12:15 | | | | 15:25 | 16:25 | | 17:25 | | 18:25 | | | | | |
| BEAUMALLON | | 07:00 | | 08:30 | 08:30 | | | 11:30 | 12:18 | | | | 15:30 | 16:32 | | 17:32 | | 18:30 | | | | | |
| ETOILE-SUR-RHONE (VILLAGE) | | 07:05 | | 08:35 | 08:35 | | | 11:34 | 12:20 | | | | 15:36 | 16:38 | | 17:38 | | 18:35 | | | | | |
| ETOILE-SUR-RHONE (ROND POINT) | 06:38 | | 08:34 | | | 10:46 | | | 12:34 | | | | | | | | | | | 19:39 | 19:39 | 19:54 | 22:54 |
| MONTOISON | 06:44 | 07:15 | 08:40 | | 08:40 | 10:52 | | 11:41 | 12:25 | 12:40 | | | 15:46 | 16:46 | | 17:46 | | 18:40 | 19:45 | 19:45 | 20:00 | | 23:00 |
| ALEX | | 07:20 | | 08:44 | 08:44 | | | 11:49 | 12:28 | | | | 15:55 | 16:55 | | 17:55 | | 18:50 | | | | | |
| EURRE (SEIGNEUR DIEU) | | | | | | | | | | | | | 16:00 | | | 18:00 | | | | | 20:02 | | 23:02 |
| GRANE | | 07:30 | | 08:59 | 08:59 | | | 11:55 | 12:35 | | | | 17:00 | | | 18:55 | | | | | | | |
| CHABRILLAN | | 07:34 | | 09:00 | 09:00 | | | 11:56 | 12:40 | | | | 17:01 | | | 18:56 | | | | | | | |
| DIVAJEU | | 07:36 | | 09:01 | 09:01 | | | 11:57 | 12:42 | | | | 17:02 | | | 18:57 | | | | | | | |
| POINT DE CHOMEANE (MAISON FAMILIALE ET RURALE) | | 07:40 | | | | | | | | | | | | | | 18:59 | | | | | | | |
| CREST (GARE SNCF) ▲ | 06:57 | 07:48 | 08:52 | 09:05 | 09:05 | 11:02 | 11:35 | 12:02 | 12:45 | 12:52 | 12:54 | 15:33 | 16:10 | 17:10 | 17:10 | 18:10 | 18:32 | 19:03 | 19:57 | 19:57 | 20:10 | 21:04 | 23:10 |
| CREST (KIOSQUE) | 07:01 | 07:52 | 08:54 | 09:07 | 09:07 | 11:04 | | 12:04 | 12:54 | | | | 16:12 | 17:12 | | 18:12 | | 19:06 | 19:59 | 19:59 | 20:12 | | 23:12 |
| ADUSTE-SUR-SYE | 07:03 | 07:55 | 08:58 | 09:10 | 09:10 | 11:08 | | 12:14 | 12:55 | | | | 16:20 | 17:20 | | 18:20 | | 19:14 | 20:03 | 20:03 | 20:16 | | 23:16 |
| MARBEIL-ET-BLACONS | 07:06 | 08:00 | 09:03 | 09:15 | 09:15 | 11:12 | | 12:19 | 13:03 | | | | 16:25 | 17:25 | | 18:25 | | 19:18 | 20:11 | 20:11 | 20:19 | | 23:19 |
| PIEGROS-LA-CLASTRE | | 08:01 | 09:04 | 09:16 | 09:16 | | | 12:20 | 13:04 | | | | 16:26 | 17:26 | | 18:26 | | 19:19 | | | 20:20 | | 23:20 |
| SAILLANS | 07:14 | 08:10 | 09:13 | 09:24 | 09:24 | 11:20 | | 12:29 | 13:13 | 13:08 | | | 16:35 | 17:35 | 17:25 | 18:35 | 18:46 | 19:30 | 20:23 | 20:23 | 20:29 | 21:18 | 23:29 |
| ESPENEL | | 08:14 | 09:17 | 09:28 | 09:28 | | | 12:34 | 13:17 | | | | 16:40 | 17:40 | | 18:40 | | 19:35 | | | 20:32 | | 23:32 |
| VERCHENY | 07:25 | 08:19 | 09:22 | 09:33 | 09:33 | 11:27 | | 12:37 | 13:22 | | | | 16:45 | 17:45 | | 18:45 | | 19:39 | 20:29 | 20:29 | 20:35 | | 23:35 |
| PONTAX | 07:30 | 08:25 | 09:28 | 09:38 | 09:38 | 11:32 | | 12:43 | 13:28 | | | | 16:50 | 17:50 | | 18:50 | | 19:44 | 20:34 | 20:34 | 20:40 | | 23:40 |
| SAINTE-CROIX ▲ | 07:34 | 08:31 | 09:34 | 09:43 | 09:43 | 11:36 | | 12:47 | 13:34 | | | | 16:52 | 17:52 | | 18:52 | | 19:47 | 20:37 | 20:37 | 20:43 | | 23:43 |
| DIE (GARE SNCF) ▲ | 07:42 | 08:38 | 09:43 | 09:50 | 09:50 | 11:45 | 12:15 | 12:53 | 13:43 | 13:30 | 16:07 | 16:58 | 17:58 | 17:54 | 18:58 | 19:07 | 19:53 | 20:48 | 20:48 | 20:52 | 21:39 | | 23:52 |
| DIE (SAINT-PIERRE) | 07:45 | 08:40 | 09:45 | 09:52 | 09:52 | 11:47 | | 12:56 | 13:45 | | | | 17:00 | 18:00 | | 19:00 | | 19:55 | 20:50 | 20:50 | 20:55 | | 23:55 |
| MOLIERES-GLANDAZ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 20:53 | | |
| AIX-EN-DIOIS (POINT DE QUART) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 20:56 | | |
| RECOURBEAU-JANSAC | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 21:00 | | |
| MONTEAUR-EN-DIOIS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 21:04 | | |
| RECOURBEAU-JANSAC | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 21:04 | | |
| MONTEAUR-EN-DIOIS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 21:07 | | |
| LUC-EN-DIOIS (PLACE) ▲ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 21:10 | | |

1 : Dessert l'arrêt "La perle" à Montaison et l'arrêt "Rond Point à Etoile
 2 : Aucun service ni circule les 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai 2011
 3 : Arrêts des trains en gare SNCF
 4 : No circule pas le vendredi 3 juin mais circule le mercredi 2 juin 2011.
 5 : Circule jusqu'au 25 mars 2011.
 6 : No circule pas le vendredi 3 juin, circule le mercredi 2 juin 2011.
 7 : Correspondance assurée avec le réseau SNCF durant 15 minutes.
 ▲ Service de correspondance à la demande - Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Die - Tél : 04 75 22 03 03
 Note : Aucun service ni circule le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai. Les 3 et 4 juin 2011 seront considérés comme des jours de période de vacances scolaires

INFORMATIONS AGORAIES
 0 810 30 30 07
 04 75 44 10 33
 Web : <http://www.keolis.fr>

LUC-EN-DIOIS - DIE - CREST - VALENCE

KEOLIS DRÔME - Tél : 04.75.44.10.33

Horaires valables à compter du 12 décembre au 9 juillet 2011 inclus

| Numéro de service | 2800 | 2802 | 2804 | 2806 | 2808 | 2810 | 2812 | 2814 | 2816 | 2818 | 2820 | 2822 | 2824 | 2826 | | |
|------------------------------------------------|---------------|-------|-----------------|---------------|-----------------|--------------------|--------------------|---------------|---------------|---------------|-------|--------------------|--------------------|--------------------|-------|-------|
| | L,M,Me J,V | L | L,M,Me J,V,S | L,M,Me J,V | L,M,Me J,V,S | L,M,Me J,V,S,DF | L,M,Me J,V,S,DF | L,M,Me J,V | L,M,Me J,V | L,M,Me J,V | S | L,M,Me J,V,S,DF | L,M,Me J,V,S,DF | L,M,Me J,V,S,DF | | |
| LUC-EN-DIOIS (PLACE) ▲ | | | | 05:40 | 07:03 | | | 11:54 | | | 13:50 | | | 17:35 | | |
| MONTEAUR-EN-DIOIS | | | | 05:45 | | | | | | | | | | | | |
| RECOURBEAU-JANSAC | | | | 05:49 | | | | | | | | | | | | |
| MONTEAUR-EN-DIOIS | | | | 05:54 | | | | | | | | | | | | |
| AIX-EN-DIOIS (POINT DE QUART) | | | | 05:57 | | | | | | | | | | | | |
| MOLIERES-GLANDAZ | | | | 05:58 | | | | | | | | | | | | |
| DIE (SAINT-PIERRE) | 05:30 | 06:00 | 06:00 | | 07:00 | 08:00 | 11:20 | | 13:40 | | 15:45 | 16:40 | 17:30 | | | |
| DIE (GARE SNCF) ▲ | 05:32 | 06:02 | 06:02 | 07:21 | 07:02 | 08:02 | 11:22 | 12:13 | 13:42 | 14:08 | 15:47 | 16:42 | 17:32 | 17:52 | | |
| SAINTE-CROIX ▲ | 05:36 | 06:05 | 06:05 | | 07:05 | 08:05 | 11:28 | | 13:46 | | 15:50 | 16:48 | 17:38 | | | |
| PONTAX | 05:41 | 06:10 | | | 07:10 | 08:09 | 11:31 | | 13:50 | | 15:54 | 16:52 | 17:41 | | | |
| VERCHENY | 05:47 | 06:15 | | | 07:15 | 08:14 | 11:36 | | 13:55 | | 15:59 | 16:57 | 17:45 | | | |
| ESPENEL (POINT D'ESPENEL) | 05:51 | 06:19 | | | 07:19 | 08:18 | 11:38 | | 14:00 | | 16:04 | 17:02 | 17:47 | | | |
| SAILLANS | 05:56 | 06:24 | 06:18 | 07:44 | 07:24 | 08:22 | 11:42 | 12:35 | 14:07 | | 16:07 | 17:03 | 17:51 | | | |
| PIEGROS-LA-CLASTRE | 06:07 | 06:34 | | | 07:31 | 08:19 | 11:49 | | 14:14 | | 16:17 | 17:10 | 17:58 | | | |
| BLACONS | 06:08 | 06:35 | 06:28 | | 07:32 | 08:33 | 11:51 | | 14:15 | | 16:18 | 17:12 | 18:00 | | | |
| ADUSTE-SUR-SYE | 06:13 | 06:40 | 06:32 | | 07:40 | 08:38 | 11:54 | | 14:17 | | 16:23 | 17:15 | 18:02 | | | |
| CREST (KIOSQUE) | 06:19 | 06:48 | 06:38 | | 07:50 | 08:44 | 12:00 | | 14:20 | | 16:28 | 17:24 | 18:10 | | | |
| CREST (PARKING ARMORIN) ▲ | 06:35 | 06:22 | 06:50 | 06:40 | 07:59 | 07:52 | 08:46 | 12:07 | 12:52 | 13:00 | 14:22 | 14:44 | 16:30 | 17:30 | 18:15 | 18:30 |
| POINT DE CHOMEANE (MAISON FAMILIALE ET RURALE) | | | | | | 07:55 | | | | | | | | 18:18 | | |
| DIVAJEU | | | 06:57 | | 07:58 | | | | 13:03 | | | | | 18:20 | | |
| CHABRILLAN | | | 06:58 | | 07:59 | | | | 13:04 | | | | | 18:21 | | |
| GRANE | | | 07:00 | | 08:01 | | | | 13:06 | | | | | 18:23 | | |
| EURRE (SEIGNEUR DIEU) | | 06:27 | | | | | 12:11 | | 14:27 | | | | 17:34 | | | |
| ALEX | | | 07:05 | | | 08:06 | 12:15 | | 13:11 | | | | | 18:26 | | |
| MONTOISON | | 06:32 | 07:15 | 06:50 | | 08:16 | 08:56 | 12:21 | 13:18 | 14:32 | | 16:40 | 17:40 | 18:32 | | |
| ETOILE-SUR-RHONE (ROND POINT) | | 06:38 | | 06:56 | | | 09:02 | | | 14:39 | | 16:46 | 17:46 | | | |
| ETOILE-SUR-RHONE (VILLAGE) | | | 07:20 | | | 08:21 | | 12:27 | 13:25 | | | | | 18:37 | | |
| BEAUMALLON | | | 07:25 | | | 08:26 | | 12:32 | 13:30 | 14:42 | | | | 18:42 | | |
| PORTES-LES-VALENCE (FERME MARGERIE) | | | 07:30 | | | 08:31 | | 12:37 | 13:39 | 14:47 | | | | | | |
| VALENCE (GARE ROUTIERE) | 06:03 | 06:53 | 07:40 | 07:18 | 08:24 | 08:40 | 09:20 | 12:50 | 13:18 | 13:45 | 14:52 | 15:10 | 17:05 | 18:00 | 19:00 | 18:55 |

Retour des classes
 le jeudi 02 septembre 2011

Vacances d'hiver
 TOUSSAINT
 du dimanche 24 octobre 2011 au mercredi 03 novembre 2011 inclus
 NOËL
 du dimanche 19 décembre 2011 au dimanche 02 janvier 2012 inclus
 HIVER
 du dimanche 27 février 2012 au dimanche 13 mars 2012 inclus

Vacances d'été
 à compter du samedi 02 juillet 2011

Tarifs sur le réseau départemental

| Tranches | Tranche | Tranche | Tranche | Tranche |
|----------|---------|---------|---------|---------|
| Tranche | Tranche | Tranche | Tranche | Tranche |
| Tranche | Tranche | Tranche | Tranche | Tranche |
| Tranche | Tranche | Tranche | Tranche | Tranche |
| Tranche | Tranche | Tranche | Tranche | Tranche |

Immatriculation des cyclomoteurs

Les propriétaires de cyclomoteurs d'occasion de moins de 50 cm³ mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004 doivent procéder à leur immatriculation depuis le 1^{er} janvier 2011 s'ils souhaitent circuler sur les voies publiques.



Il neige, il gèle...

Pensez à déneiger le trottoir devant votre domicile



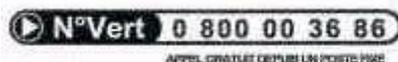
Que vous soyez propriétaire ou locataire, il s'agit d'un devoir civique obligatoire.

En cas de neige ou de verglas, si la commune assure le sablage ou le déneigement des voies publiques, les habitants sont tenus quant à eux de déneiger devant leur domicile pour permettre le passage des piétons. En règle générale, ils doivent :

- Racler et balayer leurs parties de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété
- Jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation du verglas

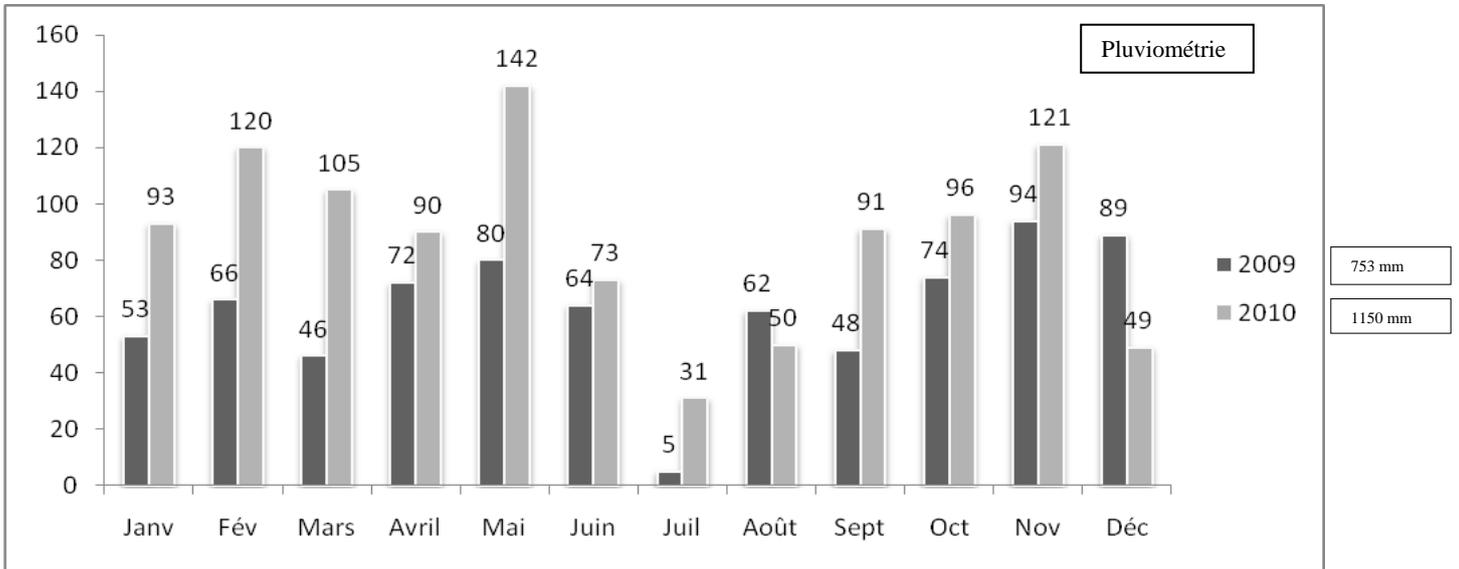
Point Info – Energie «Biovallée® chez Vous »

Vous voulez maîtriser vos factures d'énergie, isoler, choisir les énergies renouvelables : composez ce numéro vert

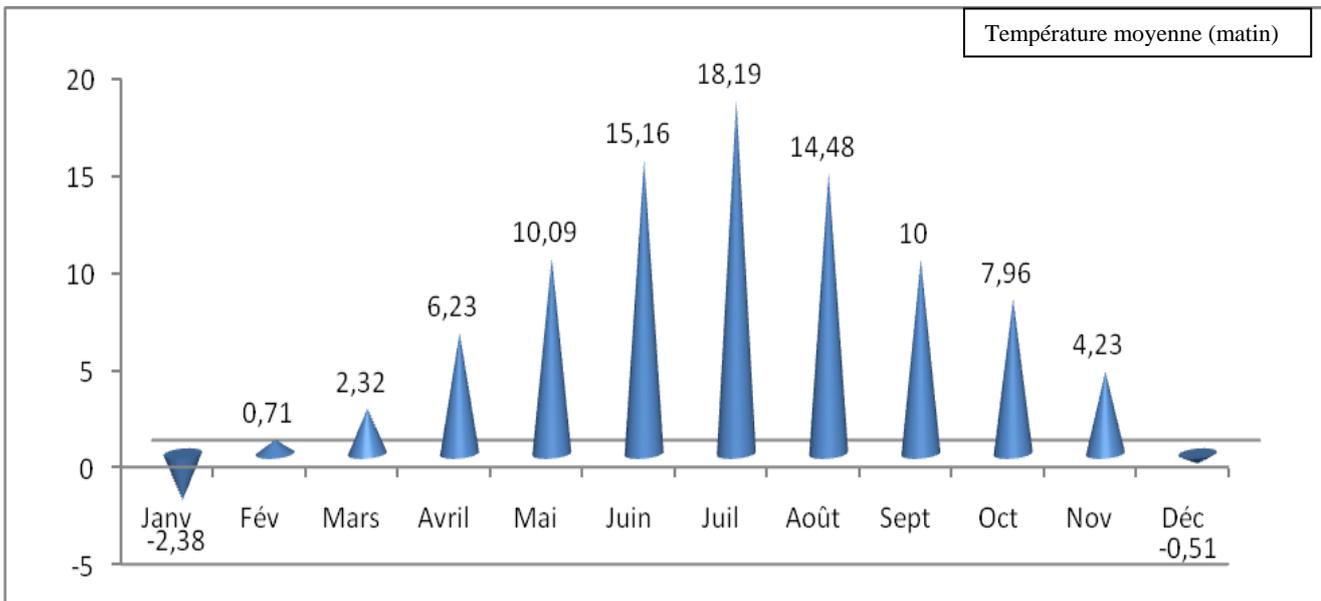


Grâce une convention passée le 15 septembre entre l'Adil 26 (Association Départementale d'Information sur le Logement) et les quatre intercommunalités de la vallée de la Drôme, s'informer est très simple. En composant le numéro vert du mardi au vendredi entre 9 h et 12 h, un conseiller spécialisé vous donnera les premières informations relatives aux économies d'énergie, à la production d'énergie renouvelable ou aux matériaux écologiques. Ce conseiller pourra également vous accompagner dans la réalisation de vos projets, y compris dans le montage de dossiers de subventions.

Pluviométrie et température



Entre 2009 et 2010, la pluviométrie a connu une augmentation de 397 mm.



Relevé réalisé par Elie ARNAUD

Le sentier des Huguenots

suite et fin de la marche

Mercredi 9 juin - Gare SNCF de Chambéry – Le Bourget du Lac

A la sortie de Chambéry, je prends la piste cyclable qui va au Bourget, en longeant la rivière Leysse, beaucoup de circulation : vélos, rollers, joggers, marcheurs. Le temps est beau, les oiseaux s'égosillent, l'étape est courte, je prends mon temps et arrive à 16 h au Bourget, Hôtel Savoy.

Jeudi 10 juin – Le Bourget – Aix les Bains

Marche au bord du lac, pendant 1 heure entre route et lac, puis direction au Nord, vers Aix, chemin longeant la voie ferrée. Je rencontre encore des cyclistes, des promeneurs, etc. Pas de montée jusqu'à Aix, jolie ville que traverse la route allant vers la Chantagne. Nuitée à l'hôtel : La Mère Michaud.

Vendredi 11 juin – Aix les Bains – Chindrieux

En début de nuit un orage donne quelques gouttes de pluie et deux coups de tonnerre. Je pars à 8 h 15 et je vais marcher une heure avant de sortir de la ville. Enfin voici le sentier qui grimpe sur la colline de Corsuet et qui redescend à Brison St Innocent et continue à monter le long des vignes d'où on domine le lac. La vue est magnifique, tout est calme, un peu de repos puis c'est la descente vers le village de Groisin, et encore un peu de route pour parvenir à Chindrieux au Relais de la Chautagne. Vers 19 heures, Ursula vient me rejoindre, depuis la gare qui se trouve à 4 km, elle a trouvé des personnes qui ont eu la gentillesse de l'emmener à l'Auberge. Un orage éclate avec une grosse pluie. Heureusement nous sommes à l'abri.

Samedi 12 juin – Chindrieux – Serrières

Départ à 9 heures. Le sentier démarre sur des chemins de vignes où petites routes, allant de hameaux en petits villages. Le balisage n'est pas super ! Pour ne pas dire absent. Ce matin, l'herbe est humide de la pluie d'hier soir. Mais le ciel est dégagé et l'étape pas très longue sans grande difficulté. Arrivé à Serrières vers 14 heures 30. Après un café et une sieste, un petit tour du village pour ne pas s'engourdir les jambes. Puis c'est le repas et un peu de lecture avant d'aller dormir.

Dimanche 13 juin – Serrières – Seyssel

Petit déjeuner pas avant 8 heures ! Bon on fait avec, emplettes pour le casse-croûte de midi. Départ 9 heures. Marche le long du Rhône, jusqu'au confluent avec le Fier. C'est midi, on a rencontré des randonneurs pour la première fois depuis hier. Arrivés à Seyssel, un café où l'on demande où se trouve le gîte de l'Edelweiss, on nous répond, il faut monter c'est à peu près à 2 km en direction de Clermont. Près d'une heure pour monter, il fait chaud, l'arrivée est appréciée.

Lundi 14 juin – Seyssel – Frangy

Départ 8 heures 45. Le ciel est menaçant, voilà une pluie fine, il faut enfilez le poncho. Enfin, la pluie s'arrête, le chemin passe le long des terres, on se mouille les jambes dans les herbes. Pas de grand dénivelé aujourd'hui. Au bout de 16 km nous voilà arrivés à Frangy. Repos, courses pour le lendemain, repas, lecture et au lit.

Mardi 15 juin – Frangy – Feigères

Départ 8 heures 10. Montée vers Chaumont, il fait frisquet ce matin, nous quittons le sentier pour la route vers Dérigny, puis Epogny et le sentier du Vuache. Passage en forêt sympa. Arrivés à Vigny, de nouveau c'est la route, en direction de Viry, puis toujours la route pour obliquer vers Feigères sur notre droite, et puis encore de la route pour arriver enfin à Feigères après plus de 9 heures de marche et plus de 25 km. Soirée et nuit chez l'habitant. L'atmosphère est chaleureuse, cela nous change de l'ambiance des hôtels.

Mercredi 16 juin – Feigères – Thonex

Ursula ne part pas ce matin, car elle a une belle ampoule au talon. Elle fera le trajet en bus. Encore une longue étape. Une petite route jusqu'à La Forge, puis la D18, ça roule ! Voilà Archamps, puis Collonge sous Salène et Borrey. Au casse-croûte de midi, je trouve un abri-bus pour m'asseoir. Il pleut depuis ce matin. La route longe des carrières du Salène et c'est la frontière à Veyrier ! Pas de barrières, pas de douanes, je suis arrivé en Suisse, encore quelques km, le Pont de Sierne sur la rivière Arve, à droite c'est Thonex, 31 Rue des Verchères, où notre hôtesse nous attend. Voilà Ursula qui me rejoint. Nous faisons connaissance, le tour de la maison, du jardin, puis nous sommes reçus comme des princes avec plein de questions et une soirée chaleureuse.

Jeudi 17 juin – Thonex – Genève (gare)

Petit déjeuner sympa. 9 heures, je pars en direction du lac, en passant par des petites rues, pour éviter l'intense circulation. A 10 heures je m'assieds sur un banc en bordure du lac pour admirer le point de vue. Me voilà au but de cette marche. Le sentier : sur les pas des Huguenots continue, lui pour traverser la Suisse et arriver au nord de l'Allemagne.

Elie ARNAUD

Carnet

Ils sont nés

Kilyan, Timothy, Alexandre, HARDING le 10 mai à Romans-sur-Isère

Anouar, Ange, BONFILS--DUSSAUX, le 2 octobre à Die

Clara, Ulyssia ROULLIER, le 14 octobre à Valence



Ils se sont dit oui



Jean-Paul COLLONGE et Danielle ROBERT,
le 17 avril

Ils nous ont quittés

Jean MASOTTI, le 21 mai à Crest

Monique ROUSSELLE, le 5 juillet à Venise

Marie BRACHET, le 6 juillet à Hyères





La soupe de châtaignes

Ingrédients

2 kg et demi de châtaignes
5 branches de céleri
25 tranches de pain de mie
10 clous de girofle
1 cuillère à café de muscade
10 litres de bouillon de volaille
250 g de beurre
Sel, poivre au moulin

Recette

- Inciser les châtaignes et les faire bouillir pendant 5 minutes dans une casserole d'eau salée, puis les égoutter. Les peler soigneusement et les remettre dans la casserole après avoir lavé et essuyé celle-ci.
- Effiler les branches de céleri et les couper en petits tronçons
- Ecrouter les tranches de pain de mie et émietter la mie. Ajouter le céleri et le pain de mie dans la casserole, ainsi que les clous de girofle soigneusement écrasés.
- Pour l'assaisonnement, ajouter 1 cuillère à café de noix de muscade râpée, saler et poivrer
- Verser le bouillon et porter lentement à ébullition. Laisser ensuite mijoter doucement pendant 30 minutes.
- Passer le contenu de la casserole au moulin à légumes et le remettre dans la casserole avec tout le liquide. Incorporer 125 gr de beurre et rectifier l'assaisonnement.
- Laisser mijoter pendant une heure. Avec le reste de pain de mie et le reste de beurre faire des petits croûtons.

Ah ! Que c'est bon !!

Quelques réalisations de nos artistes...

Laurence PASDELOUP-EMPI



Isabelle JACQUET



Marie VITRY

